

LA FLORE REMARQUABLE DES PLANS D'EAU ET DES RIVIÈRES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Eaux acides :

Ache rampante

(*Apium repens*),

Elatine à six étamines

(*Elatine hexandra*),

Littorelle à une fleur

(*Littorella uniflora*),

Flûteau nageant

(*Luronium natans*),

Flûteau fausse-renoncule

(*Baldellia ranunculoides*),

Pilulaire

(*Pilularia globulifera*).

Sources acides :

Renoncule à feuilles de lierre

(*Ranunculus hederaceus*).

Eaux mésotrophes :

Châtaigne d'eau

(*Trapa natans*),

Flûteau à feuilles de graminée

(*Alisma gramineum*),

Rubanier nain

(*Sarganium natans*).

Groupements d'exondation :

Pulicaire annuelle

(*Pulicaria vulgaris*),

Scirpe ovale

(*Eleocharis ovata*),

Jonc des marécages

(*Juncus tenageia*).

Roselières :

Grande douve

(*Ranunculus lingua*).

Bras morts :

Aloès d'eau

(*Stratiotes aloides*).



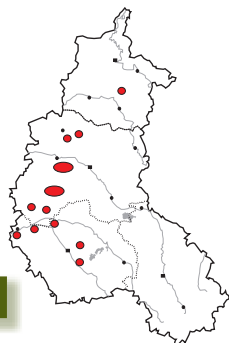
Rive du lac
du Der.

Photo Jean-Marie ROYER

La flore des milieux aquatiques est extrêmement diversifiée car la végétation est zonée en fonction de la hauteur moyenne de l'eau qui varie le long de la pente et selon les saisons.

On distingue souvent de la rive vers les eaux profondes : les cariçaies exondées à grandes laïches ; les roselières à massettes, à roseau, ou à jonc des tonneliers ; les groupements flottants à nénuphars, puis à potamots ; les groupements immergés à algues characées. Les lacs-réservoirs de la Champagne humide et du Bassigny, comme les étangs de la Champagne humide, de l'Argonne et du Tertiaire parisien présentent la flore la plus intéressante. Lors du retrait de l'eau en fin d'été, on assiste à un développement de végétations éphémères à espèces annuelles peu fréquentes (chanvre d'eau, chénopodes, limoselle).

Enfin, certaines mares des landes et des marais acides se caractérisent par une flore atlantique rare (Tertiaire parisien, Ardenne primaire).



RR

Espèce rare de l'Ouest et du Centre, présente dans notre région dans quelques tourbières de la Champagne crayeuse et quelques mares de la Champagne humide et du Tertiaire parisien.



Bords sablonneux des mares et des étangs ; dépressions des tourbières et des prairies humides immergées une partie de l'année.



Espèce vulnérable, menacée par le drainage des zones humides, l'aménagement des rives de plans d'eau, la plantation de peupliers...



5 à 20 cm

FLÛTEAU FAUSSE-RENONCULE

Baldellia ranunculoides
Alismatacées

 juillet-septembre


Photo Alain CHIFFAUT

Sa petite taille et ses feuilles étroites suffisent à le distinguer des autres flûteaux et plantains d'eau.

Voisin du rare plantain d'eau à feuilles de graminée, présent également dans notre région, le flûteau fausse-renoncule dresse ses fleurs fragiles au dessus des gazons humides qui colonisent les berges. Il a besoin d'une pente douce pour bénéficier d'une exondation progressive en été.

FLÛTEAU NAGEANT

Luronium natans

Alismatacées



juin-août



Photo Patryck VAUCOULON

Le flûteau nageant a des feuilles flottantes, ressemblant à celles des potamots, mais sa fleur ne laisse aucun doute sur son appartenance au groupe des plantains d'eau.

Il recherche les eaux acides et disparaît rapidement en cas d'eutrophisation, forme de pollution, hélas, fréquente.



10 cm au dessus de l'eau

Aucune confusion possible en floraison ; il n'en va pas de même à l'état végétatif.



RRR

Espèce rare en France, en limite ouest de répartition dans notre région, dans trois étangs de la Marne (9 autresfois).



Eaux stagnantes acides.



Espèce vulnérable, menacée par l'eutrophisation et l'aménagement des rives de plans d'eau.





RRR

Espèce rare de l'Ouest et du Nord, présente dans notre région dans quelques mares du Tertiaire parisien et de l'Ardenne primaire.



Bords sablonneux de mares et d'étangs aux eaux acides.



Espèce vulnérable, menacée par l'aménagement et l'eutrophisation des plans d'eau.



Les stations d'Oger et de Mesnil-sur-Oger (51) sont protégées par un arrêté de protection de biotope.

LITTORELLE À UNE FLEUR

Littorella uniflora
Plantaginacées



Photo Alain CHIFFAUT

La littorelle forme des gazons vert clair et denses et ses fleurs discrètes sont trahies par quatre grandes étamines (les fleurs mâles et femelles sont séparées sur le même pied).

La littorelle est une véritable plante amphibie. Elle peut attendre longtemps tapie sur les fonds sablonneux des étangs avant de fleurir enfin lors d'une phase d'exondation estivale. Sa sensibilité à l'eutrophisation explique sa raréfaction dans ses milieux de prédilection : les plans d'eau acide.



5 à 10 cm

PILULAIRE

Pilularia globulifera

Marsileacées (Fougères)



juillet-septembre



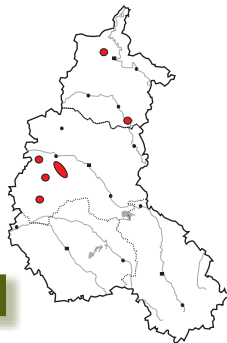
Photo Arnaud BIZOT

Comment imaginer que ce petit gazon fin émergeant d'une plage humide puisse être une fougère ? Sans les petites fructifications (sporangies) globuleuses et velues au ras du sol, qui lui vaut le surnom de "boulette d'eau", le promeneur non averti la prendrait pour une herbe.



2 à 10 cm

Les frondes réduites au pétiole peuvent être confondues avec les tiges des petits scirpes ou de la littorale ; remarquez les fructifications en forme de boulettes au ras du sol ou l'aspect tortueux des frondes.



RRR

Espèce rare de l'Ouest et du Centre, présente dans notre région dans six localités de la Marne et deux dans les Ardennes.



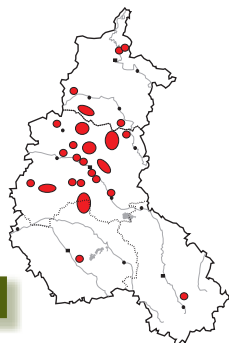
Bords argileux ou sablonneux de mares et d'étangs aux eaux acides.



Espèce vulnérable, menacée par le comblement des mares, l'aménagement et l'eutrophisation des plans d'eau.



Deux stations sont protégées par l'arrêté de protection de biotope d'Oger et de Mesnil-sur-Oger (51).



RR

Espèce du Nord-Est en forte régression, encore bien présente dans notre région.



Graviers des bords de cours d'eau et d'étangs, bords de chemins, anciennes gravières, endroits décapés.



Espèce relativement menacée par l'aménagement des rives, le désherbage chimique des bords de chemins.



SISYMBRE COUCHÉ

Sisymbrium supinum

Brassicacées (= Crucifères)



juillet-septembre



Photo Yves MARAIN

Le seul sisymbre à fleurs blanches (très petites et mêlées de feuilles) ; port caractéristique étalé sur les graviers.

Le sisymbre couché est une espèce à affinité nordique que l'Union européenne nous demande de protéger dans sa directive dite "Natura 2000".

Notre région a une grande responsabilité à son égard dans la mesure où elle abrite le plus grand nombre de stations de toute la France.



5 à 20 cm
(plante étalée)

HERBE DE SAINT-ROCH

Pulicaria vulgaris

Astéracées (= Composées)



juillet-septembre



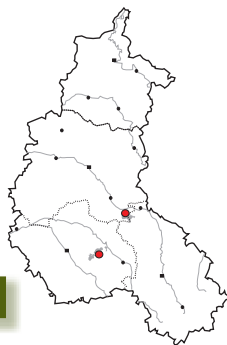
Photo Alain CHIFFAUT

L'herbe de Saint Roch est donnée comme commune dans les anciennes flores des départements de Champagne-Ardenne. Aujourd'hui, elle ne subsiste qu'en quelques points de Champagne humide. Cette régression spectaculaire révèle l'ampleur des modifications des milieux naturels depuis cinq décennies.



10 à 30 cm

RRR



Espèce en forte régression partout, disparue dans notre région mais ayant réapparue au bord du lac du Der, des lacs de l'Aube.



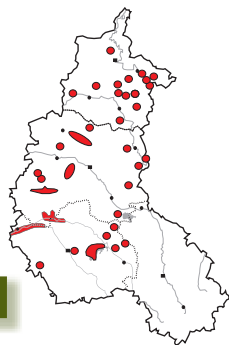
Sur limons, sables et graviers humides des bords d'étangs.

L'herbe de Saint Roch a des fleurs extérieures en languettes très courtes, contrairement à la pulicaria dysentérique, très commune. Ne pas confondre avec les inules.



Espèce vulnérable, en voie de disparition, très menacée par le drainage des prairies et la réfection des chemins ruraux.





R

Espèce assez rare en France, encore bien représentée mais en régression dans notre région.



Dans les roselières et les cariçaies des bords d'étangs et des tourbières alcalines.



Espèce relativement menacée par les diverses atteintes aux zones humides : drainage, pompage des nappes, recalibrage des ruisseaux, ouverture de gravières, plantations de peupliers, comblement des marais...



Quelques stations protégées dans la réserve naturelle de l'étang de La Horre (10) et les propriétés du Conservatoire du Littoral (étangs d'Outines-Arrigny).

GRANDE DOUVE

Ranunculus lingua

Renonculacées



juin-septembre



Photo Alain CHIFFAUT

Par sa taille, cette grande renoncule ne peut prêter à confusion.

Ce bouton d'or géant paraît encore relativement fréquent dans notre région, mais il l'était bien plus autrefois.

La diminution de ses stations et de ses populations est sensible, comme celle des autres espèces vivant dans les zones humides, les milieux naturels qui ont le plus souffert en France.



60 à 120 cm